

Objet

Ce document fournit des informations essentielles sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous fournit également des informations sur les coûts, les plus-values et les moins-values potentielles de ce produit pour vous permettre de le comparer à d'autres produits.

Produit

Global Platform – Ofi Invest ESG US Equity ISIN : LU0329668023

OPC géré par OFI Invest Lux 10-12 boulevard Roosevelt L-2450 Luxembourg

Pour de plus amples informations, vous pouvez nous joindre par téléphone au +352/27 20 35 1 ou consulter notre site Web lux@ofi-invest.com

OFI Invest Lux est agréé au Luxembourg et fait l'objet d'une surveillance par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF)
Global Platform est une société anonyme agréée au Luxembourg et fait l'objet d'une surveillance par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF)

Date de publication : 01/01/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit ?

Type : Les actions sont une classe d'actions (les « **Actions** ») de Ofi Invest ESG US Equity (le « **Compartiment** »), un compartiment de Global Platform (le « **Fonds** »). Le Fonds est constitué sous la forme d'une société anonyme régie par la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, dans sa version amendée, (la « **Loi de 1915** ») et est une société d'investissement à capital variable. Le Fonds est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) au sens de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif (la « **Loi de 2010** »). Le Fonds a nommé Ofi Invest Lux comme société de gestion (la « **Société de gestion** »).

Le Compartiment est un compartiment d'un fonds d'investissement dont la performance dépendra de celle de son portefeuille, comme décrit plus en détail à la section « Objectifs » du présent DIC.

Durée : Le Fonds a été constitué le 17 février 2004. Le Fonds et le Compartiment ont été constitués pour une durée illimitée. Le Fonds peut être dissous, à tout moment, en vertu d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires si elle réunit les deux tiers des voix des actionnaires et lorsqu'au moins la moitié du capital social est présent ou représenté, comme exposé plus en détail dans les statuts du Fonds (les « **Statuts** »). Le Fabricant du PRIIP n'a pas le droit de mettre fin unilatéralement au Fonds, au Compartiment ou aux Actions.

Objectifs : L'objectif de ce Compartiment est de surperformer son indice de référence, le S&P 500 Net Total Return Index (ticker SPTR500N) (l'« **Indice de référence** ») en investissant dans des titres de participation américains (« **U.S.** »), y compris des actions ordinaires, des obligations convertibles et des warrants sur titres de participation et des obligations convertibles cotées ou négociées sur d'autres marchés réglementés aux États-Unis.

Les actifs du Compartiment seront principalement investis comme exposé ci-dessus.

Les actifs du Compartiment seront principalement investis dans des petites à grandes entreprises américaines. Vous pouvez acheter, vendre et convertir cette classe d'actions auprès de l'agent de registre et de transfert ou du placeur principal chaque jour (n'importe quel jour de négociation, c'est-à-dire, tout jour où les banques au Luxembourg sont ouvertes au public).

Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active et les gestionnaires de placements ont le pouvoir discrétionnaire d'acheter et de vendre des placements pour le compte du Compartiment dans les limites de l'objectif et de la politique d'investissement.

Le Compartiment utilisera l'indice de référence à titre de référence. L'Indice de référence sera utilisé comme indicateur pour mesurer le rendement antérieur du Compartiment et pour calculer les commissions de surperformance.

Il est prévu que les titres de participation au sein du Compartiment puissent être des composants de l'indice de référence. Cependant, pour déterminer la composition du portefeuille, les gestionnaires de placements ont toute latitude en ce qui concerne les pondérations individuelles ou sectorielles des titres de participation qui sont des composants de l'indice de référence. Le gestionnaire d'investissement n'est pas tenu de respecter des contraintes en termes d'écart par rapport à la composition de son indice de référence et pourra à sa discrétion investir dans des sociétés/secteurs qui ne figurent pas dans l'Indice de référence.

La stratégie d'investissement implique que les titres en portefeuille peuvent s'écarter de l'indice de référence. La marge de manœuvre par rapport à l'indice peut être importante, ce qui est susceptible d'être un élément clé expliquant dans quelle mesure le Compartiment peut surperformer l'indice de référence.

Les revenus provenant du Compartiment sont réinvestis.

Compte tenu de la période de détention de moyen à long terme et des caractéristiques des placements, la performance du Compartiment dépend donc de la performance des placements dans le temps. Un rendement positif des placements conduira à une performance positive du Compartiment. De même, un rendement négatif des placements entraînera une performance négative du Compartiment.

Conformément au sens de l'Article 8 du règlement de l'UE sur la divulgation d'informations relatives à la finance durable (UE) 2019/2088 (« **SFDR** »), ce fonds est classé comme un fonds qui promeut des aspects environnementaux ou sociaux, comme cela est exposé en détail dans le prospectus.

Investisseur de détail visé :

Les Actions sont destinées aux investisseurs institutionnels qui :

- ont une expérience et une connaissance théorique suffisantes de ce type de placement leur permettant d'évaluer le bien-fondé et le risque d'investir dans ce type de produit,
 - ont un horizon de placement à moyen/long terme de 5 ans et
 - disposent de ressources suffisantes leur permettant d'assumer le risque de perte économique de l'intégralité de leur capital lors de l'investissement dans les Actions.
- La nécessité pour l'investisseur institutionnel de pouvoir assumer la perte de l'intégralité de son investissement est due à plusieurs risques, dont le risque de marché et le risque de crédit, qui peuvent avoir un impact significatif sur le rendement d'un tel placement. Ces risques sont décrits plus en détail dans la section ci-après « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? ». Les investisseurs devraient être disposés à assumer un risque de 5 sur 7, soit un risque moyen à élevé.

Informations pratiques

Banque dépositaire : JP Morgan SE, succursale de Luxembourg, a été nommée banque dépositaire du Fonds (la « **Banque dépositaire** »).

Informations complémentaires : Pour de plus amples informations sur le Compartiment, veuillez consulter notre site Web à l'adresse lux@ofi-invest.com, où vous pouvez obtenir gratuitement un exemplaire du prospectus (disponible en anglais) et du rapport annuel (disponible en anglais).

Notre site Web fournit également d'autres informations non contenues dans les documents ci-dessus comme par ex. le cours des actions.

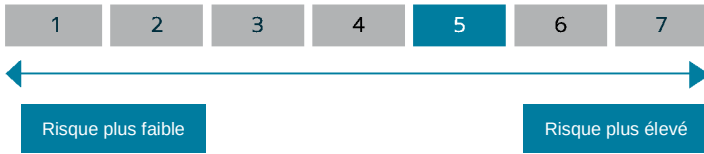
L'investisseur est autorisé à faire des substitutions avec des actions d'une autre classe d'actions du Compartiment ou d'un autre compartiment du Fonds. De plus amples informations sont fournies au chapitre 17 du prospectus du Fonds.

Les rapports périodiques et le prospectus, comme exposé plus en détail à la section « Autres informations » ci-après, sont préparés pour le Fonds dans son ensemble.

La loi prescrit que les actifs et le passif du Compartiment soient distincts des autres compartiments du Fonds. Toutefois, les actifs et le passif des actions ne sont pas distincts des actifs et du passif des autres classes d'actions du Compartiment.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque est un indicateur du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Fonds dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Soyez conscient des risques relatifs aux taux de change. Dans certaines circonstances, les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur indiqué ci-dessus.

Autres risques qui revêtent une importance significative pour le PRIIP non inclus dans l'indicateur synthétique de risque : Pour de plus amples informations sur les risques auxquels le fonds est exposé, veuillez consulter la section « Risque » du prospectus.

Ce produit ne prévoyant aucune protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de rendement

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. Les évolutions futures du marché sont aléatoires et ne peuvent pas être prédites avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient connaître une évolution très différente à l'avenir.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement :	5 ans 10 000 €		
Scénarios		Si vous sortez après un an	Si vous sortez après cinq ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	1040 € -89,60 %	1190 € -34,67 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	6400 € -36,00 %	6050 € -9,56 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	11 220 € 12,20 %	16 860 € 11,01 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	16 140 € 61,40 %	22 320 € 17,42 %

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des circonstances de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2021 et septembre 2022.

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre février 2017 et février 2022.

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2016 et octobre 2021.

Que se passe-t-il si OFI Invest Lux n'est pas en mesure de payer ?

OFI Invest Lux est agréé au Luxembourg et fait l'objet d'une surveillance par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). OFI INVEST LUX se conforme aux règles d'organisation et de fonctionnement, notamment en matière de fonds propres. En cas de défaillance d'OFI INVEST LUX, aucun mécanisme légal d'indemnisation n'est prévu, la solvabilité de l'OPC n'étant pas mise en cause. La garde et la conservation des actifs du Fonds sont assurées par la Banque dépositaire.

Que va me coûter cet investissement ?

La personne qui vous vend ou vous fournit des conseils sur ce produit peut vous demander de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous fournira des informations sur ces coûts et leur incidence sur votre investissement.

Coût au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement.

Nous avons présumé :

- La première année, vous récupérez le montant investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres horizons de placement, nous avons supposé que le produit génère les rendements énoncés dans le scénario modéré.
- Montant investi : 10 000 EUR.

	Si vous sortez après un an	Si vous sortez après cinq ans
Coûts totaux	258 €	1418 €
Incidence des coûts annuels	2,6 %	1,8 % par an

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, cela montre que si vous sortez à la période de détention recommandée, votre rendement moyen par an devrait être de 12,81 % avant coûts et de 11,01 % après coûts.

Composition des coûts

Coûts uniques à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après un an
Coûts d'entrée	Une commission maximale de 1,00 % est indiquée dans le prospectus. Cette commission n'est pas facturée par la Société de gestion, mais il s'agit du montant maximal que le vendeur du produit peut facturer.	Jusqu'à 100 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents prélevés par le fonds sur une année		
Commissions de gestion et autres coûts administratifs ou frais d'exploitation	1,24 % de la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière ou sur les coûts escomptés si la classe d'actions a été lancée récemment.	124 €
Coûts de transaction	0,06 % de la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts supportés lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel variera en fonction du montant que nous achetons et vendons.	6 €
Coûts accessoires encourus dans des conditions spécifiques		
Commissions de performance	Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation agrégée des coûts ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années.	29 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de manière anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit n'a pas de période de détention minimale requise, mais est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être disposés à garder l'investissement pendant au moins 5 ans. De plus amples informations concernant les processus de rachat et d'évaluation sont disponibles dans le prospectus du fonds et accessibles par

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les plaintes relatives au produit peuvent être soumises à l'Émetteur par écrit à l'adresse lux@OFI-invest.com ou par courrier adressé à OFI Invest Lux 10-12 boulevard Roosevelt L-2450 Luxembourg.

Autres informations pertinentes ?

Pour de plus amples informations sur le Compartiment, veuillez consulter notre site Web à l'adresse lux@ofi-invest.com

Des informations sur les performances passées des 10 dernières années et les scénarios de performance précédents de la classe d'actions sont disponibles sur le site :

<https://www.ofi-invest-am.com/funds>